

A RETOURNER AVANT LE 11 JUIN 2024 A :

Ecole Elémentaire Jules Ferry  
5 boulevard Anatole France  
51000 Châlons en Champagne  
03 26 68 14 67

Association des Amis du Quartier St Loup  
T.06 10 69 09 57

www.quartier-saint-loup.jimdo.com

**ATTESTATION D'INSCRIPTION  
AU VIDE-GRENIERS  
PERSONNE PHYSIQUE  
du dimanche 23 juin 2024  
à Châlons-en-Champagne**

**Je soussigné(e),**

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Adresse E-mail : .....@.....

*(Écrire en majuscules pour que nous vous adressions l'accusé de réception. Si vous n'avez pas d'Email, joignez obligatoirement une enveloppe timbrée libellée à votre adresse).*

Titulaire de la pièce d'identité : *(Joindre la photocopie du justificatif d'identité, recto - verso).*

Carte d'identité N° : .....  
ou  Permis de conduire N° : .....

Délivrée le : ..... par : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal).
- **N° immatriculation de mon véhicule :** .....

**Fait à :** ..... **le :** .....

**Signature :**

**RESERVATION :**

Le prix d'un mètre linéaire est fixé à 3 € (minimum 3 mètres par stand recommandés).

**Je suis particulier et je réserve :** .....mètres × 3 € = ..... €.

Je joins mon règlement par  un chèque à l'ordre de « **la Coopérative scolaire Jules Ferry** »  
ou  de l'argent liquide.

Endroit souhaité si disponible : .....  
*Les grandes longueurs seront mises à l'intérieur du square.*

Ce document doit être complété dans l'intégralité des zones en pointillés.  
Toute réservation, non accompagnée du paiement et du document d'identité demandé ne pourra être enregistrée.  
Les inscriptions ont lieu du 6 mai au 11 juin 2024.  
L'accusé de réception sera envoyé par E-mail. Votre numéro d'emplacement sera donné lors de votre passage à l'accueil des exposants le dimanche 23 juin.  
Tout emplacement attribué non validé pour 8H30 sera redistribué.